

SESSION 2 – ATELIER B : POLITIQUE DE LA VILLE

B24 : BILAN DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES MARSEILLAIS : UNE DÉMARCHÉ QUANTITATIVE, QUALITATIVE ET DOCUMENTAIRE POUR MIEUX IDENTIFIER LES INÉGALITÉS DE SANTÉ

GUAGLIARDO Valérie⁽¹⁾, BARAIZE Philippe⁽²⁾, CANTITEAU Caroline⁽¹⁾, DUMESNIL Hélène⁽¹⁾, FERONI Isabelle⁽³⁾, JARDIN Marie⁽¹⁾, KURKDJI Patrick⁽¹⁾, VERGER Pierre⁽¹⁾

RÉSUMÉ

Contexte : Dans le contexte de la préparation de son second Contrat local de santé et de sa mobilisation en matière de santé publique, la Direction de la santé publique et des personnes handicapées de la ville de Marseille a confié à l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS Paca), la réalisation d'un état des lieux sur la santé des Marseillais.

Objectifs et méthode : Cet état des lieux vise à fournir des pistes de travail et des recommandations afin de réduire les inégalités de santé au sein de la commune. Il est articulé autour de quatre axes de travail :

- collecte et analyse de données quantitatives afin de disposer d'indicateurs socio-sanitaires et environnementaux à différents échelons géographiques de la commune et de comparer leur évolution au cours des années 2000 ; l'ORS Paca a construit un outil cartographique interactif « Marseille Observation Santé » qui permettra aux acteurs de consulter ces indicateurs ;
- entretiens individuels et collectifs avec des acteurs de terrain afin de compléter l'analyse quantitative et identifier les problématiques à leurs yeux prioritaires ;
- bibliographie, notamment sur les causes des inégalités de santé et les pistes d'intervention pour les réduire ;
- analyse croisée des résultats de ces trois étapes pour proposer des thèmes majeurs d'intervention.

Résultats : Ce travail a permis d'identifier 18 thèmes prioritaires pour réduire les inégalités de santé à Marseille ; pour chacun d'eux, les spécificités du territoire marseillais ont été analysées, des éléments de priorisation proposés (fréquence, gravité, importance

des inégalités de santé...) et les mécanismes d'inégalités décrits afin de fournir des pistes d'intervention.

Conclusion : Les principales recommandations étaient de favoriser l'élaboration et la mise en place de programmes de promotion de la santé intégrant des actions à différents niveaux (individuel, communautaire, environnemental...), de mettre l'accent sur la petite enfance et l'enfance et de lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie des personnes âgées.

Contact auteur : GUAGLIARDO Valérie
valerie.guagliardo@inserm.fr

⁽¹⁾ ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marseille, France

⁽²⁾ Service de la santé publique et des personnes handicapées
- Ville de Marseille, Marseille, France

⁽³⁾ Inserm, UMR 912 / Université de Nice Sophia Antipolis,
Marseille, France